

d'avoir bien voulu guérir un autre de mes enfants, nommé Raoul. » Joseph Bélanger, en pèlerinage d'action de grâces à sainte Anne de Beaupré.

Ste-Julie, 20 octobre : « Une dame de cette paroisse fut saisie, au commencement des récoltes, d'un mal étrange qui bientôt lui enleva tout appétit. Le traitement du médecin ne lui ayant procuré aucun soulagement, elle se tourna vers sainte Anne, qui l'avait déjà aidée dans d'autres circonstances, lui promettant la publication de cette nouvelle faveur si elle l'obtenait. *A l'instant même* elle fut guérie, et depuis lors le mal n'a plus reparu. » Une abonnée.

Ste-Julie de Somerset, : « Je viens remercier publiquement la Sainte Vierge et la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues par leur intercession, en faisant la promesse de les publier dans vos *Annales* si j'étais exaucée. Je m'acquitte de grand cœur de ma promesse, et les prie de vouloir bien me continuer leur protection et de veiller tout particulièrement sur ma famille. Amour et reconnaissance ! » Dame N. H.

Ste-Justine, juillet : « Mon mari avait la vue affaiblie au point que ce n'était plus que par la voix qu'il lui était possible de me reconnaître. Sainte Anne lui a fait recouvrer l'usage de ses yeux. Il me reconnaît facilement. Bien plus, il a repris son travail. » Mde J. C.

St-Marcel de l'Islet, 5 août : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour la guérison complète de deux enfants malades et pour le succès d'une affaire importante. » Mde A. P. *Ces faits, constatés, de visu par (Signé) F. X. A. Dulac, Curé.*

Ste-Marie, Béauce, 6 octobre : « J'avais promis, si mon enfant guérissait d'une infirmité qu'il avait à une oreille et qui menaçait, de le rendre sourd, de m'abonner aux *Annales* et d'y publier cette grâce. Je l'ai obtenue et j'en remercie ma Bienfaitrice. » Dame G. B.

Ste-Marie de Monnoir, 22 septembre : « Au mois de juin 1897, l'un de mes enfants tomba gravement malade. Après plusieurs jours la maladie s'aggrava de telle sorte que nous crûmes tout espoir perdu. Je me ressouvins alors que la Bonne sainte Anne est la patronne et le refuge des mères affligées. Je me rendis à l'église, j'allai me jeter au pied de l'autel de sainte Anne, et lui promis, si elle obtenait la guérison de notre enfant, d'aller avec lui en pèlerinage au grand Sanctuaire de Beaupré, et d'y faire publier la faveur reçue. L'enfant a été guéri. J'ai fait avec lui le pèlerinage promis. Il ne reste plus qu'à publier sa guérison. » D. B.

Ste-Marthe, Guérison d'un pied, en le frottant avec de l'huile de sainte Anne. » Dame P. G.

Sainte-Monique des Deux-Montagnes, 13 octobre : « Il y a quelques années une de mes paroissiennes avait été condamnée par les médecins et était sur le point de mourir. Je promis à sainte Anne, si elle guérissait cette pauvre malade, de faire un pèlerinage d'action de grâces à son Sanctuaire, d'y faire célébrer deux messes et de faire publier la faveur dans les *Annales*. Je dois dire que la malade en question est revenue à la santé et est encore aujourd'hui très bien portante. » J. T. A., Ptre., abonné.

St-Patrick, 19 octobre : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour trois grâces, dont deux guérisons et un emploi. » Mde N. Blanchard, abonnée.

St-Patrick; Ont., octobre : « J'avais promis de m'abonner, si je réussissais dans mes entreprises. J'ai accompli ma promesse, la Bonne sainte Anne m'ayant assistée visiblement. » Christine Trottier.